

L'industrie et le commerce de la soie en Italie

Autor(en): **Arimattei, L.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Mitteilungen über Textilindustrie : schweizerische Fachschrift für die gesamte Textilindustrie**

Band (Jahr): **36 (1929)**

Heft 9

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-628039>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

façonnés, mélangés de métal, tissus dits „teints en fil“ comme les taffetas, tulles, écharpes, dentelles, tissus jersey, velours et peluches sous toutes les formes, tissus pour parapluies et ombrelles, tissus pour ameublement et pour voiture, tissus pour cravates et même articles spéciaux pour l'Orient et les Indes, tout ce qui est soieries est produit par Lyon.

Chacun de ces genres exige une adaptation spéciale d'outillage et de main d'oeuvre en même temps qu'une organisation industrielle et commerciale extrêmement complexe et d'une singulière ampleur.

L'industrie du tissage des soieries s'étend sur 12 départe-

ments du Sud-Est de la France. Mais Lyon demeure le cerveau qui commande les nombreux organismes de conception et d'exécution. C'est en cette ville que s'élaborent, à l'aide de collections soigneusement constituées à travers les âges, de l'importation des soies asiatiques. Mais depuis un quart de siècle, l'industrie des soieries a pris un développement extraordinaire aux Etats-Unis, et ce pays consomme maintenant les $\frac{3}{4}$ de la production mondiale en soie naturelle. Lyon n'est plus que le premier marché d'Europe. Les affaires qui y sont traitées n'en représentent pas moins un chiffre considérable.

L'industrie et le commerce de la soie en Italie,

par le Dr. L. Arimattei, Milan.

1. La filature.

À l'origine, la filature de la soie était en Italie une petite industrie à domicile qui se rattachait à l'agriculture. Dans chaque village des régions séricicoles, de nombreuses familles possédaient deux ou trois bassines, que l'on chauffait avec du bois. Les membres de la famille ou des ouvrières de la localité, dévidaient le fil provenant des cocons élevés par la famille elle-même ou de ceux des voisins. Ce travail ne durait que quelques semaines et l'on comprend qu'un tel produit devait être irrégulier et de qualité médiocre. Des commerçants passant d'un endroit à l'autre, achetaient la soie et l'assortissaient selon la qualité, pour obtenir autant que possible l'uniformité exigée par le consommateur. Ces soies primitives étaient appelées „mazzami“ et l'on en rencontrait encore de petites quantités sur le marché les dernières années du siècle passé. Mais depuis plus de cent ans déjà, la tendance se manifestait en Italie — et cela plus encore que dans les autres pays — de donner à la production soyeuse un caractère industriel aussi parfait que possible. Des filatures furent ainsi installées dans des locaux appropriés avec un nombre toujours plus élevé de bassines. Grâce à une direction technique expérimentée et au perfectionnement de l'outillage, on obtint un fil toujours meilleur tant au point de vue de la finesse, que de la régularité et de la pureté.

L'innovation la plus importante, fut celle de l'emploi de la vapeur à la place du feu à bois sous les bassines.

En 1866, on comptait 4092 filatures avec 50,685 bassines, dont 3706 filatures et 29,324 bassines avec feu direct et seulement 386 filatures avec 21,361 bassines actionnées à la vapeur. En 1891 déjà, le nombre des bassines chauffées à bois était tombé à 6408, sur un chiffre total de 58,360 bassines.

En 1913 on comptait 56,360 bassines; en 1917, ce chiffre était de 60,185, en 1919 de 48,749 et en 1927 enfin de 53,317. Le nombre des filatures s'élevait alors à 737, dont plus de la moitié situées dans les provinces de la Lombardie et de Venise.

La sériciculture italienne a grandement profité de l'annexion des nouvelles provinces. Le Trentin spécialement est une région séricicole de grande importance, possédant avant la guerre 15 filatures avec 1106 bassines. En 1875, le nombre des bassines s'était même élevé à 4614.

L'Italie marche indiscutablement en tête de toute l'industrie séricicole et nos fabriques spécialisées fournissent l'outillage aux autres pays de l'Europe, de l'Orient et également de l'Extrême Orient. Le Japon même, qui est aujourd'hui le plus grand producteur de soie, a à l'origine importé et depuis copié les machines italiennes.

Un bref aperçu des quantités de soie grège produites dans les filatures italiennes permet de constater que de

l'année 1863 à 1912 l'accroissement a été tour à tour lent, accéléré ou retardé, selon les nouvelles inventions qui facilitaient la production, ou les maladies qui s'abattaient sur la culture des vers à soie ou celle des muriers. Ainsi, on arriva de 1,650,000 kg environ de soie grège en 1863 à 5,200,000 kg environ en 1912. Depuis lors, la production subit une réduction; elle atteint son minimum en 1919 avec 2,134,000 kg pour reprendre ensuite un développement que l'on espère voir continuer.

La soie italienne occupe une position des plus importantes dans ses deux grandes branches principales, soit dans celle de la soie grège employée directement pour le tissage, soit dans celle des soies moulinées. Les soies grèges pour métiers, de marque „extra“, jouissent de la plus haute renommée dans tous les pays consommateurs et l'industrie italienne peut se vanter d'avoir marché de tout temps à la tête des progrès apportés au développement technique de la filature. Les grèges pour métiers d'origine frioulane, piémontaise, messinaise ou lombarde, sont les plus parfaites qu'on connaisse et les „chine filatures“ dont on célèbre les mérites, ainsi que les grèges japonnaises jaunes, d'origine récente, ne sont en réalité qu'une imitation plus ou moins réussie des méthodes italiennes qui assurent

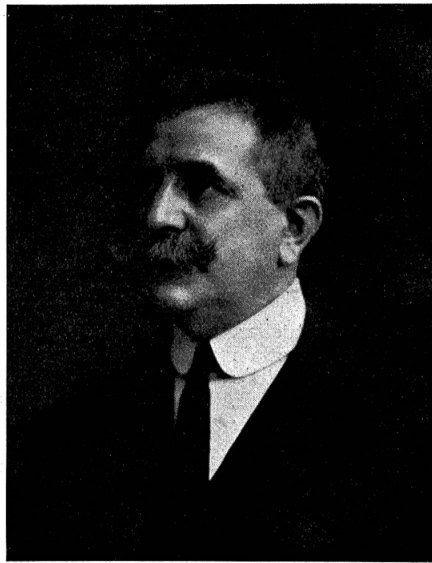
à la soie ses meilleures qualités, telles la solidité, l'élasticité, la netteté du fil, la cohésion et la régularité du titre. Ce sont là des qualités que l'on ne peut pas toujours obtenir dans d'autres pays, moins en raison de l'insuffisance des méthodes industrielles que chacun peut apprendre, mais en raison de causes tenant à la nature même du fil de la soie et aux qualités spécifiques des cocons qui dépendent naturellement du climat où le cocon est élevé, de la qualité de la feuille dont le ver est nourri, de la composition chimique de l'eau employée dans la filature, etc.

Quant à l'autre branche, celle de la filature de grège pour moulinage, l'industrie italienne excelle dans les titres les plus fins pour les organsins particulièrement qui sont très recherchés par la fabrication européenne. Ainsi les „marques“ d'origine piémontaise et de la Brianza, comme aussi les trames classiques lombardes et les soies ouvrées à torsion spéciale, jouissent d'une faveur particulière, faveur acquise avec peine, grâce à une exactitude parfaite du travail.

Voici des chiffres concernant la production de soie grège en Italie:

	1925	1926	1927	1928
	kg	kg	kg	kg
avec des cocons italiens	4 380 015	3 855 086	4 626 910	4 836 133
avec des cocons importés	717 475	510 750	382 900	731 550

Pour les cocons italiens, il s'agit des chiffres de la campagne séricicole juillet/juin et pour les cocons importés de ceux de l'année civile.



Gr. Uff. Angelo Ferrario,
Presidente de l'Associazione serica Italiano.

2. Le Commerce.

Le commerce de vers à soie avec l'étranger n'est pas très important, mais les chiffres sont intéressants en ce sens, qu'ils font ressortir mieux encore que ce n'est le cas pour la production des cocons, les années exceptionnelles. Ainsi, les cinq années de 1874/79 représentent l'importation la plus élevée avec une moyenne de 79,300 kg. C'était la période de la pébrine et on a recours à la graine verte japonaise. Mais en temps normaux également, l'Italie doit importer de l'étranger, car la capacité de consommation de la filature italienne est supérieure à la quantité de cocons produits en Italie. Toutefois, cette importation ne peut pas dépasser une certaine quantité, parceque presque tous les grands pays soyeux filent eux-même les cocons qu'il produisent. Il n'y a plus que les pays balkaniques, l'Asie mineure, le Caucase, la Perse et le Turkestan qui soient en état d'exporter des cocons. Dans les années les meilleures, cette exportation atteint 5 millions de kg environ. Cette quantité est basée sur le poids sec des cocons qui correspond à un tiers du poids des cocons frais. Mentionnons encore qu'autrefois la Hongrie, — lorsqu'elle ne possédait pas encore un nombre suffisant de bassines — et la Croatie exportaient une certaine quantité de cocons provenant des régions de nationalité italienne. La filature italienne absorbe le 85 au 90% de la quantité de cocons dont dispose le commerce international; le reste est filé en France.

Le chiffre de consommation de cocons secs en Italie (production, plus importation et déduction de l'exportation) a fortement varié ces dernières années. Il était de 18 à 20 millions de kilos jusqu'en 1913; il a ensuite diminué constamment et a atteint le minimum de 8 millions de kilos en 1919, année qui accuse également le nombre le plus restreint de bassines. En 1920, les prix de la soie ont atteint leur maximum et l'on a payé alors L. 565.— pour les grèges 10/12 de première qualité. La consommation augmenta subitement à un tel point que l'on arriva jusqu'au chiffre de 14 millions de kilos.

Comme pour toutes les autres opérations industrielles, on constate aussi de grands progrès techniques au sujet de l'étouffage de la chrysalide. Ainsi, à la place des procédés primitifs qui exposaient les cocons au rayonnement solaire, on a construit des étouffoirs qui sèchent le cocon à l'air chaud ou à la vapeur sèche et assurent une opération rapide et parfaite.

3. Le Moulinage.

On ne possède pas de renseignements très précis sur les origines de l'industrie du moulinage de la soie en Italie. Toutefois il est certain qu'elle a précédé la filature, à l'époque où le tissage se procurait des soies grèges de l'Orient. L'industrie du moulinage eut une période de prospérité pendant plusieurs décades du XIXème siècle, lorsque les organzins et trames d'Italie constituaient presque à eux seuls la matière première du tissage européen. Elle eut plus tard à souffrir de la crise soyeuse qui se produisit. Cependant, pour suppléer à l'insuffisance de soie grège de production italienne qui se fit sentir pendant cette période, on eut recours aux importations de grèges asiatiques, qui fournirent dès lors une grande partie du travail aux moulins italiens. L'ouvrage des soies d'Extrême Orient en Lombardie date de l'année 1853. En 1856, on importa de Chine 90,000 balles pour combler le déficit de la production italienne. Depuis lors, outre les soies chinoises, des soies d'autre provenance, en particulier les soies du Japon, de Bengale, de Canton, de l'Asie mineure, les soies Tussah etc. furent ouvrées dans les fabriques italiennes. Les ouvrages italiens atteignirent pour toutes les spécialités une perfection qui ne leur fut discutée par aucune ouvrage étrangère. Depuis une trentaine d'années toutefois, le moulinage des soies doit lutter contre des difficultés de toutes sortes. L'emploi de soies grèges dans le tissage, qui date de l'année 1880 environ et qui s'est généralisé de plus en plus, grâce à la consommation d'étoffes „teintes en pièce“, diminua de beaucoup le travail dans les moulins; mais ce qui est plus grave encore pour l'industrie italienne, ce sont les droits d'entrée appliqués successivement par divers Etats aux soies ouvrées étrangères afin de défendre leur propre industrie. Ainsi, pour cette raison, depuis un quart de siècle, les marchés de la France, de l'Amérique du Nord et de la Russie sont presque complètement fermés aux organzins et trames de provenance italienne.

Plus du 80% de l'industrie du moulinage italien a son siège dans la Lombardie et en particulier dans les provinces de Côme, Milan et Bergame. Dans le Piémont, il faut citer les provinces de Cuneo et de Turin. Selon les dernières statistiques, on comptait au Piémont 242,465 fuseaux et 34 moulins, en Lombardie 948,777 fuseaux et 255 moulins et en Venetie 8336 fuseaux et 9 moulins, en tout 1,199,578 fuseaux et 298 moulins. La production italienne de soies ouvrées accusait pour la période 1927/28 un total de 3,432,159 kg, dont kg 1,954,434 produits de soie italienne, kg 268,818 produits de soie importée et kg 1,208,907 produits divers du moulinage, surtout de la soie artificielle.

Les soies importées en Italie sont presque toutes destinées au moulinage et proviennent pour la moitié environ du Japon et pour le reste de la Chine, de Canton, de Tussah, du Bengale etc. Un quart environ de la soie ouvrée est absorbé par le tissage italien; le reste est exporté surtout dans les Etats de l'Europe Centrale. La moyenne de la quantité exportée pendant les quatre années 1925/28 était de 2,068,400 kg.

Le commerce en soie ouvrée teinte n'a pas grande importance. D'autre part, la statistique douanière ne fait pas de distinction entre les diverses catégories de soie moulinée. Les soies à coudre seules sont citées séparément.

En 1928 l'Italie a importé:

kg 445,000	de soie grège de provenance asiatique,
„ 110,700	„ „ grège de provenance européenne,
„ 104,800	„ „ ouvrée,
„ 7,700	„ „ ouvrée teinte.

4. Tissage de soieries.

Cette industrie, qui date également de longtemps, a, dans le courant des siècles eu son siège dans diverses régions de la péninsule. Elle a fini par se concentrer en Lombardie et en particulier dans la province de Côme. Le Piémont compte également un certain nombre de fabriques et des établissements isolés sont dispersés dans tout le Nord de l'Italie et vers le Sud jusqu'à Naples.

On admet que la production du tissage italien représente environ la vingtième partie de la production mondiale (exception faite de la production inconnue du Japon et de la Chine) et, tandis qu'on constate en Italie un mouvement plutôt rétrograde en ce qui concerne la filature et le moulinage, le tissage au contraire augmente d'année en année et le nombre des métiers va croissant. La facilité de se ravitailler en matières premières et de se procurer la main d'œuvre, ainsi que le coût de production particulièrement favorable par rapport à celui des autres pays, encouragent ce développement. Enfin, on constate chez les fabricants un esprit d'initiative remarquable et des facultés financières à la hauteur de leur tâche.

En 1927, on comptait 23,545 métiers.

Le gros de la production est formé par les tissus tout-soie et mi-soie, unis et façonnés, et les tissus crêpes; viennent ensuite les rubans, les pochettes, écharpes et la passementerie. La fabrication de tulles et voiles est en progression depuis quelques années, tandis que les velours, qui dans le temps étaient une gloire de la fabrique italienne, ne jouent qu'un rôle modeste.

Les industries de perfectionnement, telles la teinturerie, l'impression et le finissage, étaient, il y a peu d'années encore, plutôt insuffisantes, de sorte que le tissage devait s'adresser largement à l'étranger. Depuis, les choses ont changé et l'industrie auxiliaire suffit largement aux besoins nationaux.

La quantité de produits de soie manufacturée en Italie absorbée par le pays même, n'est pas connue, mais le fait que l'importation de soieries étrangères va en diminuant, prouve que la consommation s'émancipe de plus en plus des articles de provenance étrangère, grâce aux progrès accomplis par le tissage italien. Or, on achète au dehors surtout des articles qui ne sont pas encore fabriqués en Italie, ou qui, pour une cause ou l'autre, sont momentanément particulièrement recherchés.

Le nombre total des ouvriers et ouvrières occupés en Italie dans l'industrie de la soie, soit dans l'industrie du granaige, de la filature, du moulinage, du tissage et des industries de perfectionnement est évalué à 200,000 environ. En plus, environ 600,000 familles se vouent à l'élevage du ver à soie.